

# INTÉGRER LA GESTION DES DONNÉES DÈS LA CONCEPTION D'UN PROJET

Vanessa Becciu et Patricia Clarin  
Service Projets, Partenariats et Valorisation

# DÉROULÉ DE LA PRÉSENTATION

---

- 1.** Des normes qui conditionnent l'obtention de financements publics  
L'exemple de l'ANR
- 2.** Mettre en œuvre les normes : de l'idée au budget  
Les postes de dépenses à anticiper
- 3.** Les « bonnes pratiques » vs la « vraie vie »  
Le cas des projets collaboratifs

# **FINANCEMENT DE LA RECHERCHE PUBLIQUE ET GESTION DES DONNÉES**

# L'EXEMPLE DE L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE

## 1. Financement de la recherche publique et gestion des données

---

- **La politique de l'ANR sur les données de la recherche**

- Généraliste
- Internationalisée
- Pionnière

- **Des textes de référence + ou - contraignants**

- Chartes (nationales)
- Plan d'action (annuel)
- Appels à projets
- Dossier de candidatures
- Convention de subvention
- Règlement financier

# ANR : LES PRINCIPES

## 1. Financement de la recherche publique et gestion des données

---

<https://www.hceres.fr/fr/CharteFrancaiseIntegriteScientifique>

### Charte nationale de déontologie :

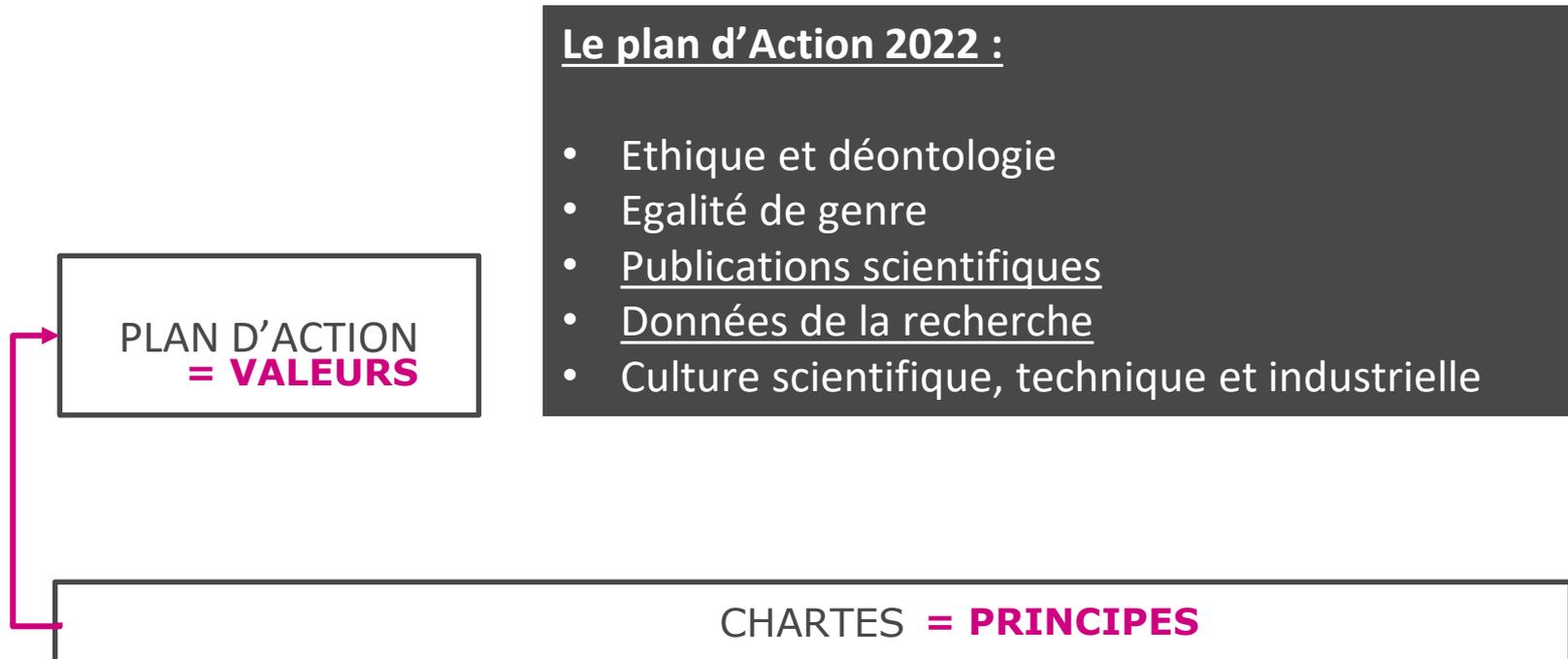
- Accord de consortium (PI et confidentialité)
- Plagiat, falsification

CHARTES = **PRINCIPES**

# ANR : LES VALEURS

## 1. Financement de la recherche publique et gestion des données

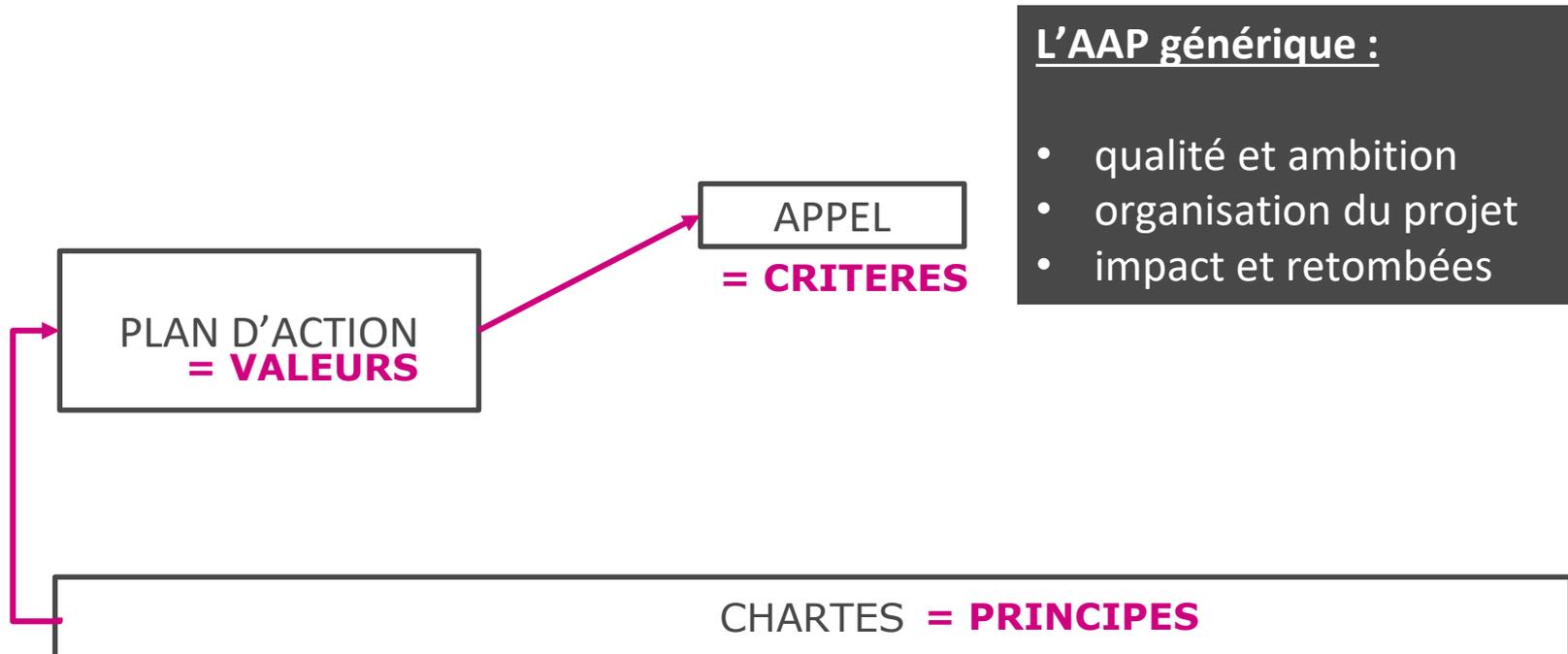
---



# ANR : LES CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

## 1. Financement de la recherche publique et gestion des données

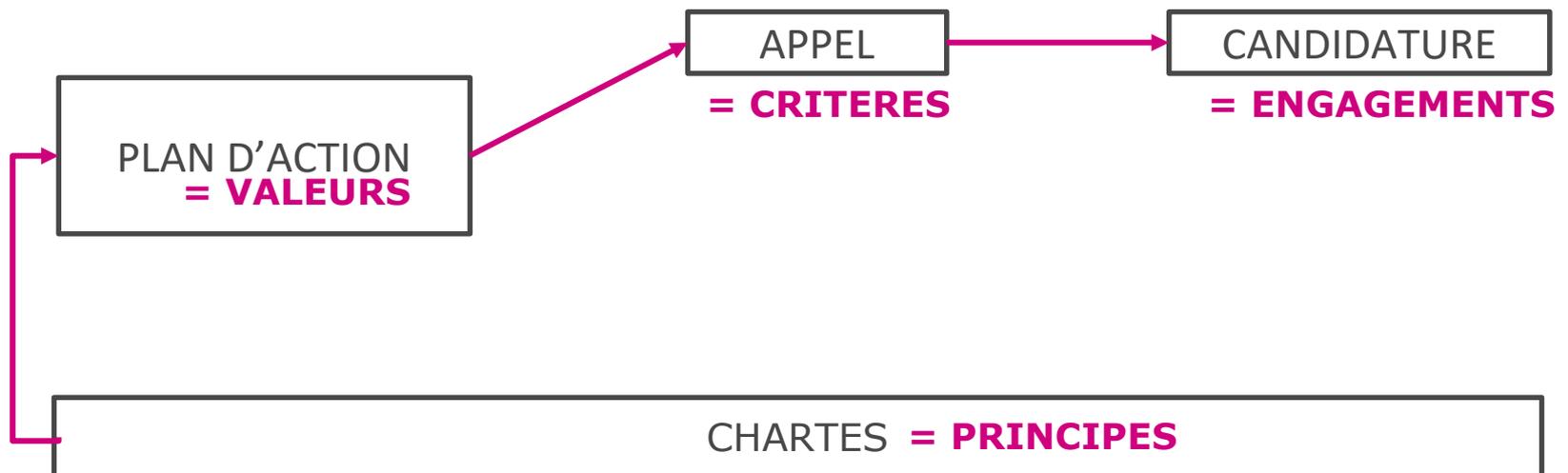
---



# ANR : L'ENGAGEMENT DES DÉPOSANT.E.S

## 1. Financement de la recherche publique et gestion des données

---



# ANR : L'ENGAGEMENT DES DÉPOSANT.E.S

## 1. Financement de la recherche publique et gestion des données

IRIS ☰ Accueil Déposer un projet ▼ **anr**<sup>®</sup>

### Engagements

- Nous, participants à ce projet - demandant ou non un financement-, nous engageons à avoir sollicité et obtenu l'accord de notre hiérarchie pour participer à ce projet.
- Nous, participants à ce projet - demandant ou non un financement-, nous engageons à respecter la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche et la charte d'intégrité scientifique et de déontologie de l'ANR.
- Nous, participants à ce projet - demandant ou non un financement-, nous engageons à considérer la dimension sexe et/ou genre dans notre recherche et ce quel que soit le domaine pour une production des connaissances de qualité.
- Nous, participants à ce projet - demandant ou non un financement-, nous engageons, en cas de financement, à garantir le libre accès immédiat aux publications scientifiques évaluées par les pairs et à adopter, pour les données de la recherche, une démarche dite FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable) conforme au principe « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire ».
- Nous, participants à ce projet - demandant ou non un financement-, nous engageons à mener activement la promotion de la culture scientifique, technique et industrielle au travers d'activités de transfert de connaissances vers les citoyens et les décideurs.

Des ressources génétiques seront-elles potentiellement utilisées dans ce projet ?  Oui  Non

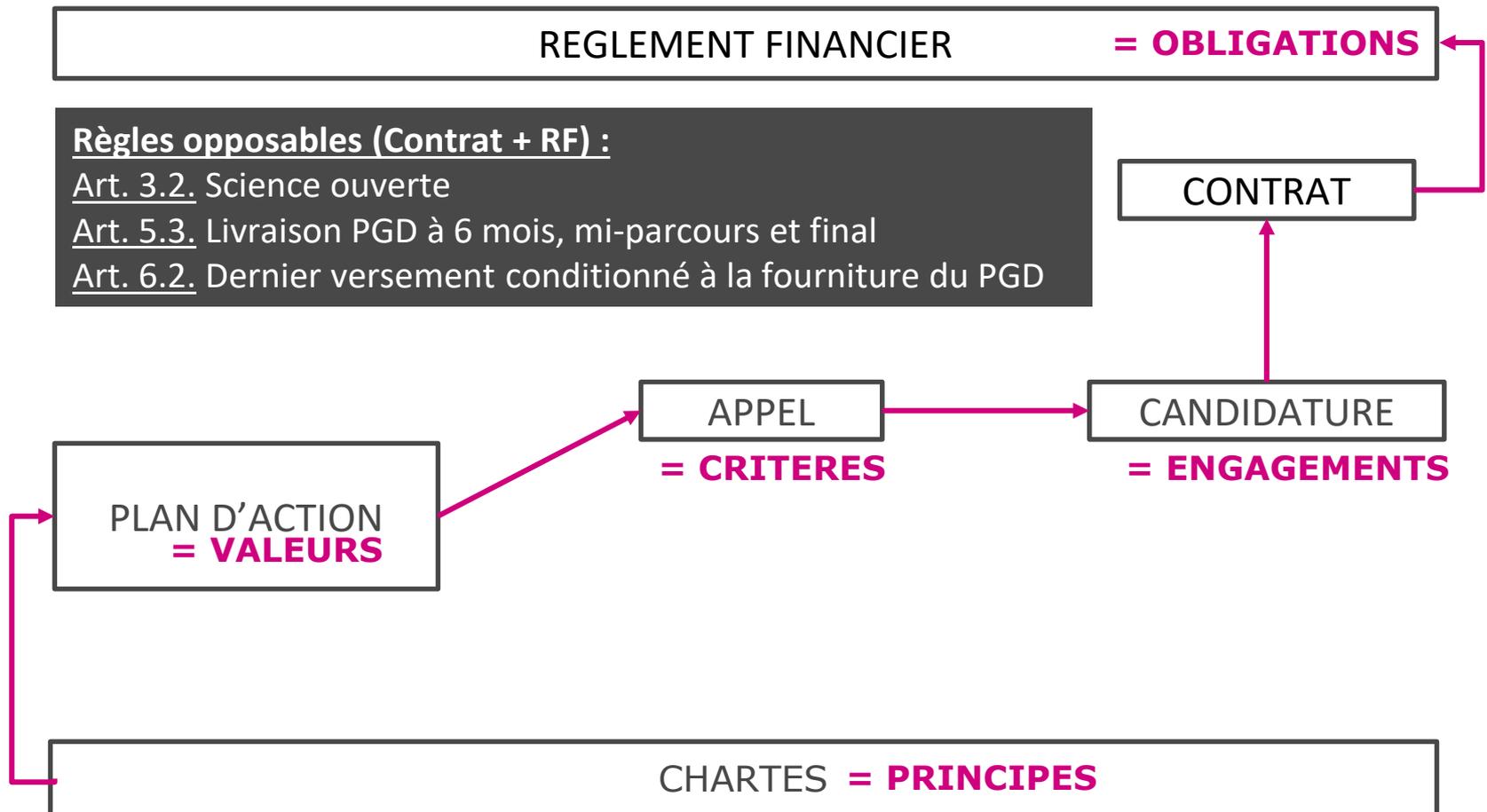
Nous, participants à ce projet - demandant ou non un financement-, nous engageons à respecter avec l'ensemble des participants et participantes au projet, le dispositif de protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST).

Si une ou plusieurs entités hors pôles de compétitivité manifestent un intérêt pour votre projet, accepteriez-vous d'étudier la possibilité d'un partenariat national ?  Oui  Non

[Précédent](#) [Suivant](#)

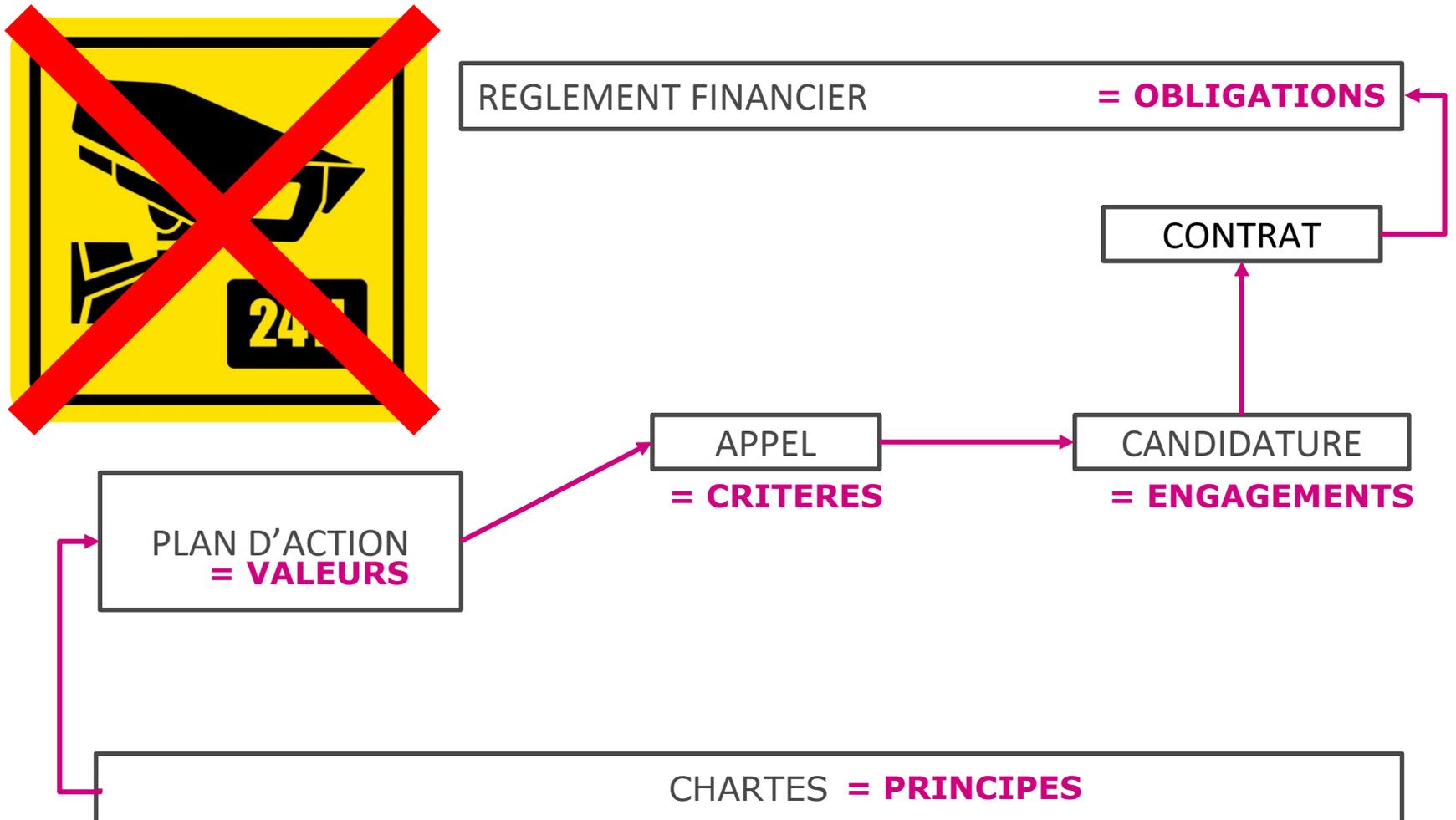
# ANR : LES DOCUMENTS OPPOSABLES

## 1. Financement de la recherche publique et gestion des données



# ANR : LES DOCUMENTS OPPOSABLES

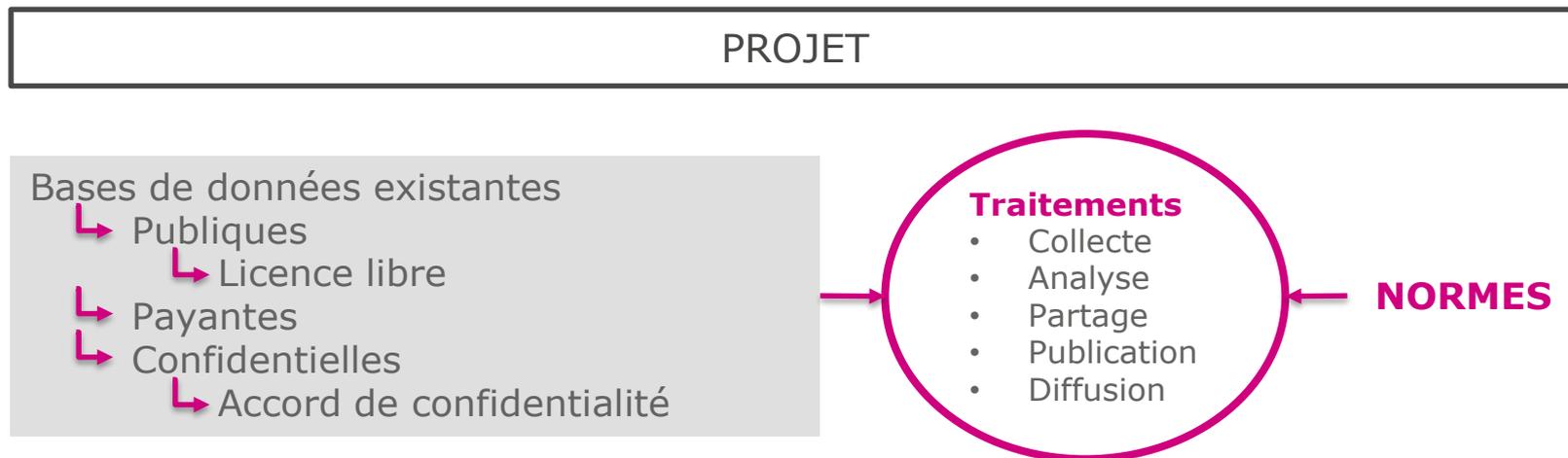
## 1. Financement de la recherche publique et gestion des données



# **PRÉVOIR LES MOYENS NÉCESSAIRES À UNE BONNE GESTION DES DONNÉES**

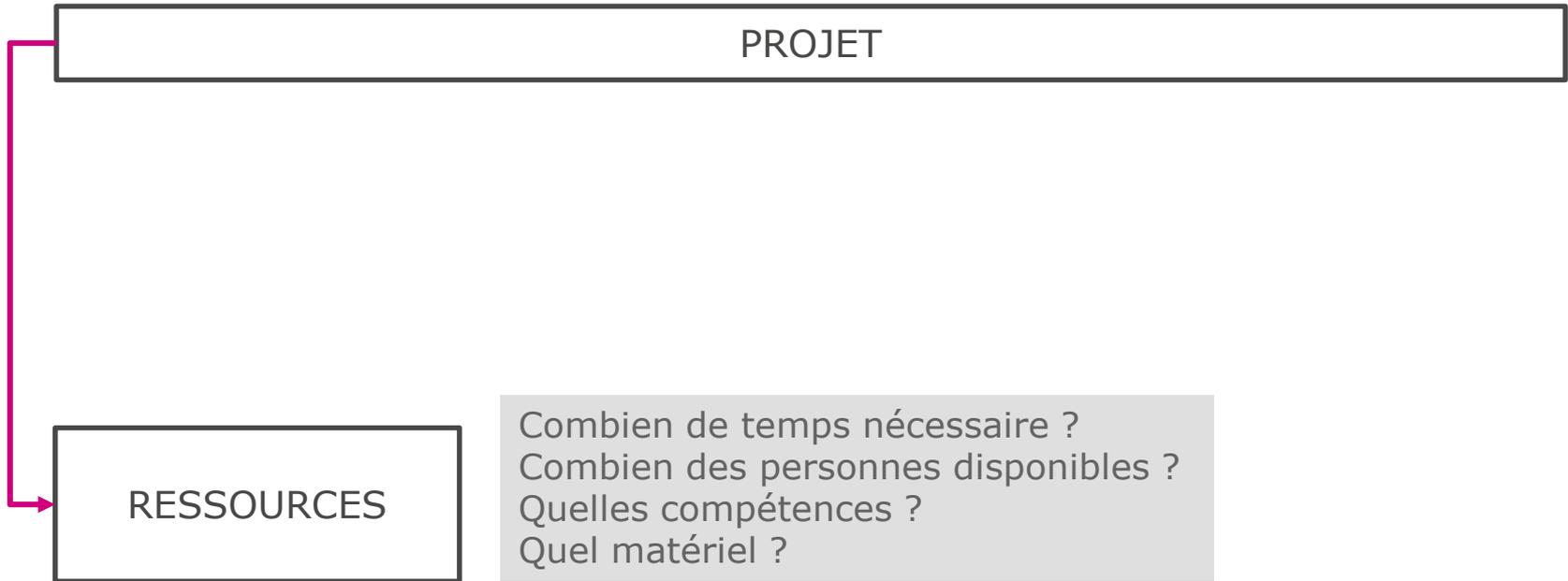
# UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DU PROJET

## 2. Prévoir les moyens nécessaires à une bonne gestion des données



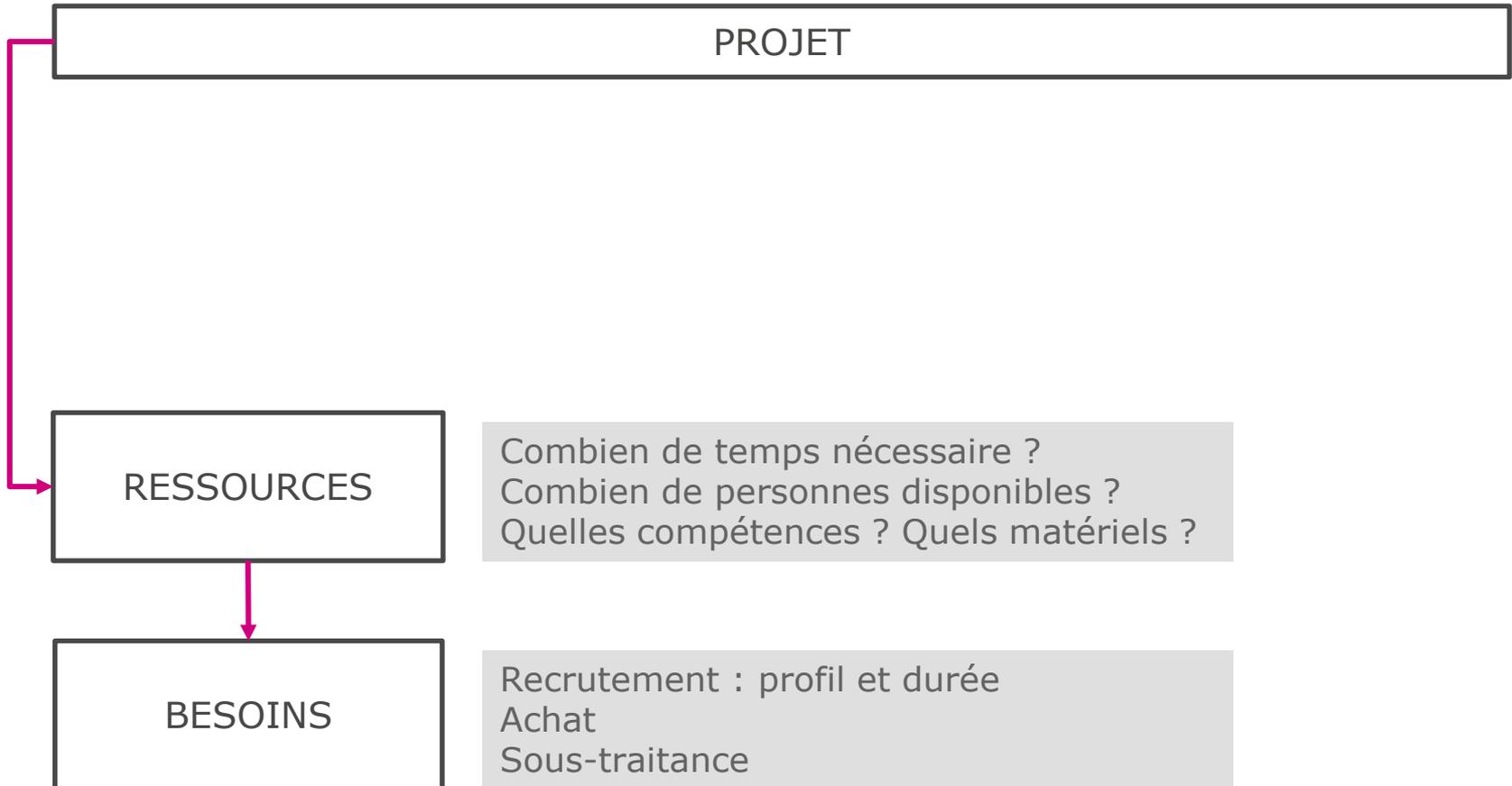
# IDENTIFIER LES RESSOURCES DISPONIBLES...

## 2. Prévoir les moyens nécessaires à une bonne gestion des données



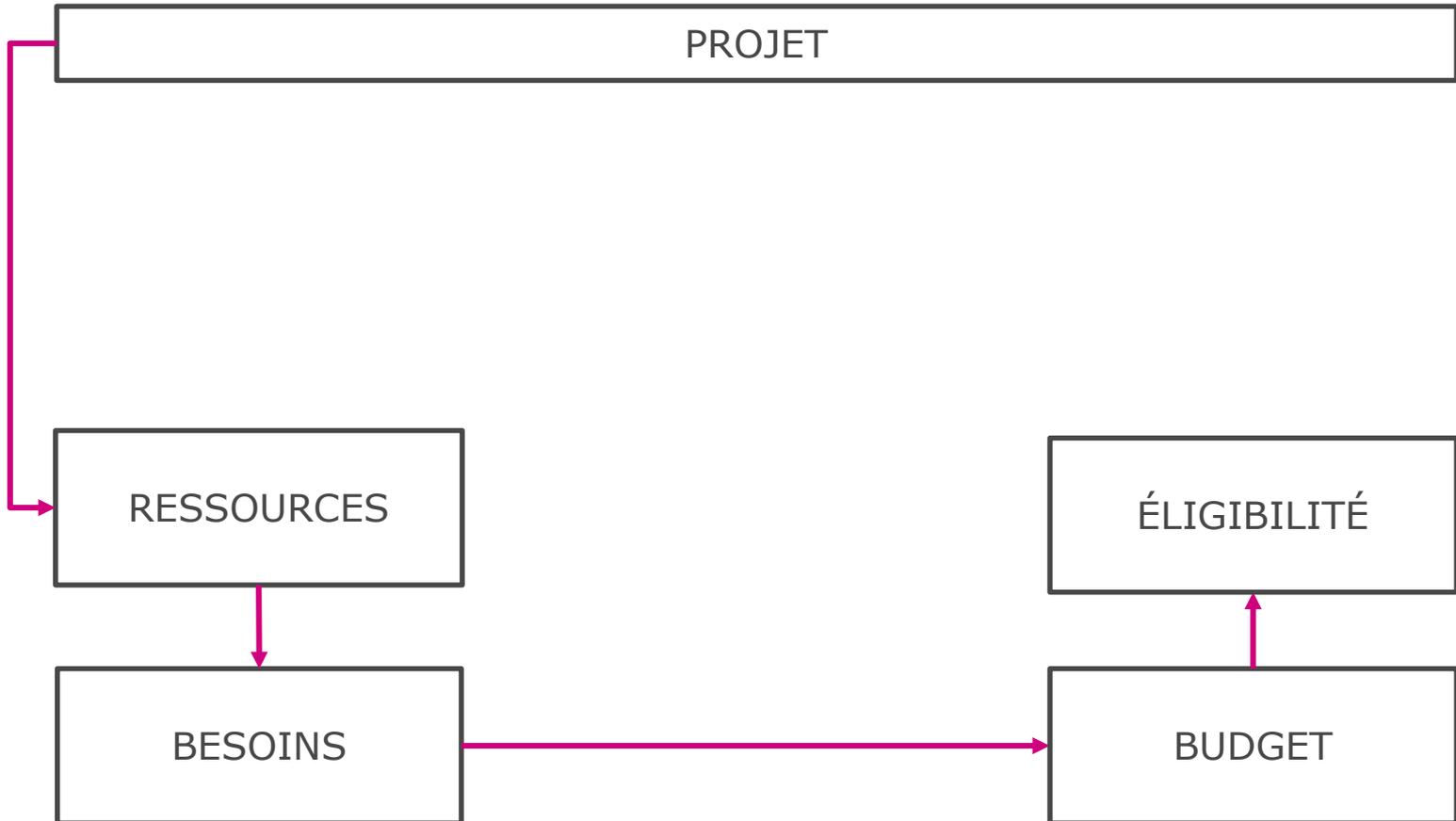
# ...ÉVALUER LE BESOIN

## 2. Prévoir les moyens nécessaires à une bonne gestion des données



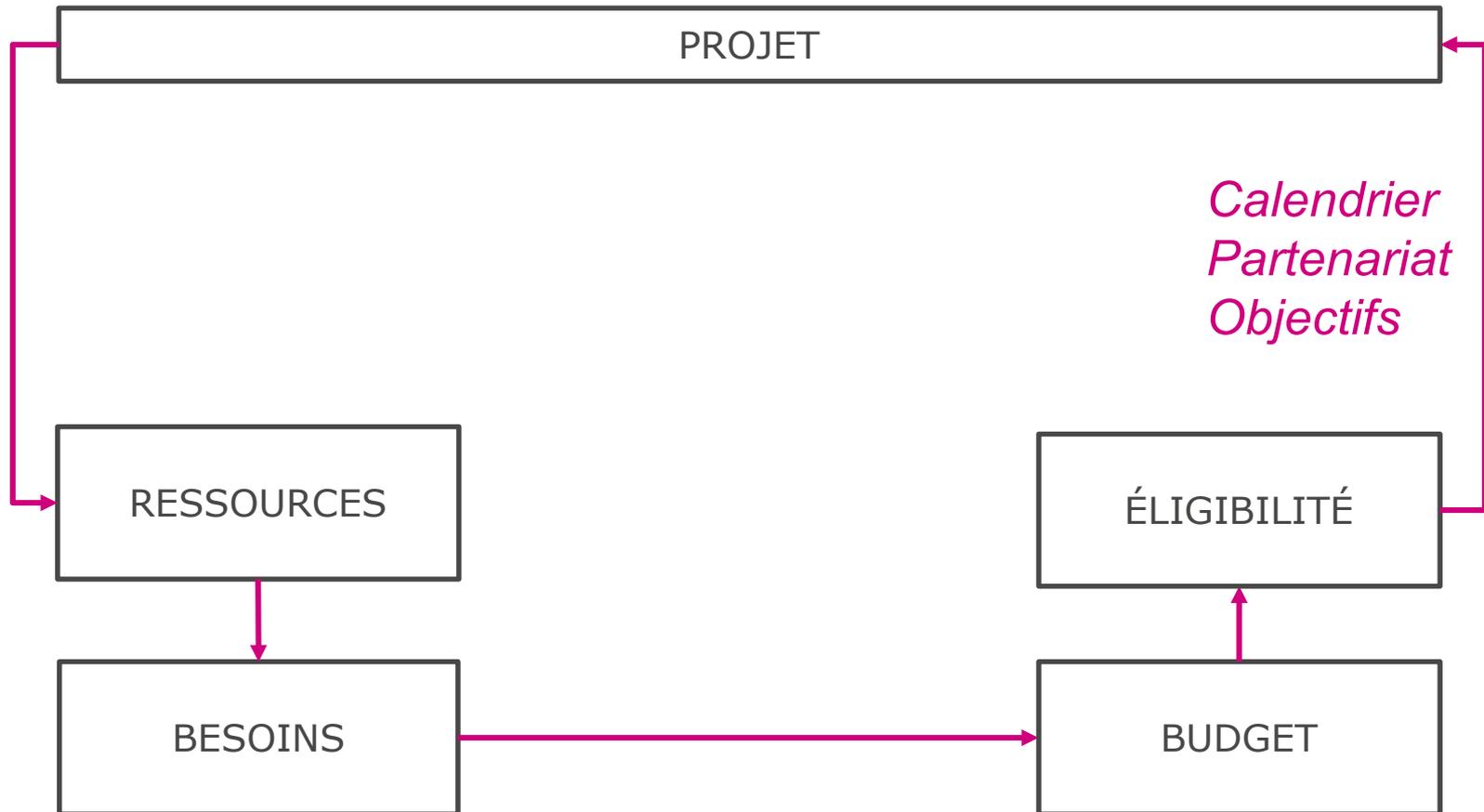
# ETABLIR UN BUDGET EN COÛT COMPLET

## 2. Prévoir les moyens nécessaires à une bonne gestion des données



# RÉVISER SON PROJET SI NÉCESSAIRE

## 2. Prévoir les moyens nécessaires à une bonne gestion des données



# CONCILIER THÉORIE ET PRATIQUE

## LE CAS PARTICULIER DES RECHERCHES COLLABORATIVES

# LE CAS DES RECHERCHES COLLABORATIVES

## 3. Concilier théorie et pratique

---

- **Les recherches collaboratives**

- Généralisées
- Synergies effectives (1+1=3)
- Complexes

# LE CAS DES RECHERCHES COLLABORATIVES

## 3. Concilier théorie et pratique

---

- **Quelques conseils**

- Envisager tous les cas de figure (maitrise du risque) **◇ critère d'évaluation**
- Si les données constituent des livrables (de + en + fréquent)
  - Inscrire le format dans le projet
  - Accord de principe sur les connaissances propres
  - Identifier des responsables données
  - Prévoir un recrutement
- Dans tous les cas :
  - Le PDG est un guide pour rédiger le projet
  - Il est discuté en amont du dépôt de candidature
    - RGPD
    - Publications **◇ critère d'évaluation**
    - Valorisations **◇ critère d'évaluation**
    - Moyens / Budget **◇ critère d'évaluation**



## **UMR Pacte**

Institut d'études politiques – BP 48  
38040 Grenoble cedex 9 – France  
Tél : 04 76 82 20 20

[www.pacte-grenoble.fr](http://www.pacte-grenoble.fr)